

LE LIN

en Normandie

13

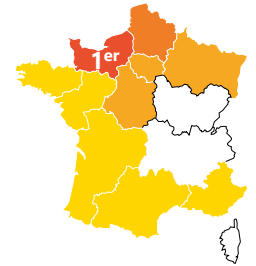
LA NORMANDIE, RÉGION DU LIN TEXTILE

Le lin est cultivé depuis plusieurs siècles à travers le monde. Réintroduit dans la région au 20^e siècle par des agriculteurs des Flandres, le lin normand est surtout cultivé en Seine-Maritime, dans l'Eure et dans le Calvados. La culture s'est également implantée dans une moindre mesure dans l'Orne, essentiellement dans le prolongement de la plaine de Caen.

Il continue de se développer d'année en année, gagnant du terrain notamment dans l'intérieur des terres.

La Normandie représente 61 % de la production française de lin textile. La région a fourni, en 2022, 410 260 tonnes sur 74 420 hectares.

Production de lin textile en tonnes :



UN LIN RÉPUTÉ POUR SA QUALITÉ

Le lin a besoin d'une terre riche, profonde et d'un climat tempéré et humide, conditions propices qu'il retrouve en Normandie. Cette plante nécessite peu d'engrais ou de produits phytosanitaires. En Normandie, les semis ont majoritairement lieu au printemps, entre mi-mars et début avril, mais le lin d'hiver, semé à l'automne, est de plus en plus cultivé. Représentant désormais autour de 10 % des surfaces en lin, son développement s'accélère. Même si sa qualité reste moindre, il est expérimenté depuis plusieurs années déjà en Normandie, là où le stress hydrique devient régulièrement trop fort pour le lin de printemps. C'est le cas dans le Calvados ou le sud de l'Eure. En effet, en raison de la brièveté de son cycle, le lin de printemps est une espèce sensible aux conditions climatiques. Il faut attendre 6 à 7 ans entre deux cultures de lin sur la même terre.

La croissance du lin est rapide (100 jours pour les lins de printemps) et sa tige peut atteindre un mètre de hauteur. La floraison peut durer jusqu'à 15 jours, mais chaque fleur a une durée de vie de quelques heures. Environ un mois après le début de la floraison, le lin est mûr. Il est alors arraché mécaniquement (et non fauché) afin de conserver la longueur des tiges et donc des fibres. Il est laissé sur le sol, débute alors l'étape du rouissage. Si les conditions climatiques sont favorables, ce phénomène naturel permet, grâce à l'action de micro-organismes, de séparer

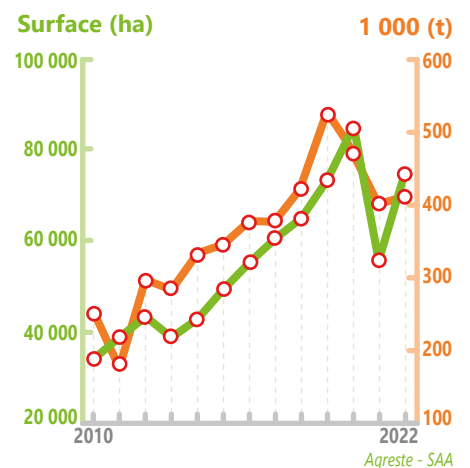
les fibres de l'écorce et du bois. Le rouissage dure de 3 à 7 semaines, il est activé par les actions conjuguées de la rosée, de la pluie, du vent et du soleil. Le lin peut être retourné une à plusieurs fois pour faciliter le processus. Après rouissage, le lin est récolté, enroulé sous forme de balles rondes pour être ensuite teillé (action qui consiste à séparer mécaniquement les fibres textiles des parties ligneuses de la plante), peigné, filé et tissé / tricoté.

Le lin est principalement produit dans l'ouest de l'Europe, en France, en Belgique et aux Pays-Bas, suivant un axe Caen-Amsterdam. La France se situe au 1^{er} rang mondial pour la qualité des fibres. Le lin normand a acquis une réputation mondiale du fait de sa grande qualité. En France, la première transformation du lin en fibres longues est assurée par des coopératives et des tailleurs privés. En Normandie, 10 tailleurs sont présents dans le Calvados, l'Eure et la Seine-Maritime sur un total de 19 sites. Pour être utilisables par l'industrie textile, les fibres longues doivent être peignées avant envoi en filatures. Une filature a d'ailleurs récemment été créée dans l'Eure. Le marché textile mondial du lin voit de nouveaux acteurs émerger. Depuis quelques années l'Inde devient un nouvel acteur incontournable de la filière mondiale, la Chine reste acteur historique. La majorité des filatures se situent ainsi en Asie.



© A. Lemercier

Le lin en Normandie
Surfaces cultivées et production



Surface en lin textile (ha) en 2022

Seine-Maritime	35 330
Eure	26 230
Calvados	11 170
Orne	1 630
Manche	60
Normandie	74 420

DES DÉBOUCHÉS DIVERSIFIÉS

Avec 100 kg de paille de lin, on obtient :

- 16 à 20 kg de **fibres longues**, elles servent avant tout pour l'habillement (60 %), le linge de maison, la décoration, les revêtements muraux ou d'ameublement (30 %) et les tissus techniques et spécialisés (10 %). Elles représentent 90 % des débouchés.
- 10 à 12 kg de **fibres courtes**, elles servent aux tissus grossiers, à la papeterie (papier à cigarette, billets de banque), au renforcement des portières et panneaux automobiles mais aussi à l'isolation (laine de lin).
- 50 kg d'**anas** (partie ligneuse, utilisés pour la fabrication de panneaux agglomérés ou de portes coupe-feu (fort pouvoir isolant), valorisés en litière pour chevaux (fort degré d'absorption)

ou comme paillage écologique. D'autres débouchés sont apparus récemment comme les matériaux composites dans le secteur automobile (légèreté et solidité) ou les utilisations à des fins énergétiques (chauffage à la biomasse et cogénération).

- 5 à 10 kg de **graines**. Celles issues de la création variétale sont utilisées en semences. Le reste est transformé en huile pour la savonnerie, les peintures ou les vernis. Les tourteaux issus du pressage des graines sont utilisés pour l'alimentation du bétail. Les capsules vides, ou paillettes (8 à 10 kg) servent également à l'alimentation du bétail.
- Le reste se compose de poussières et d'impuretés, par exemple, humectées pour faire du compost.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec 1 ha de lin, on produit au total :

- Filière habillement : 800 chemises, 1 500 chemisiers, 500 jupes.
- Filière linge de maison : 100 draps, 100 nappes, 100 rideaux.
- Filière non tissé : 1 000 panneaux de portières automobiles.
- Anas : 300 m² de paillage écologique.
- Filière graine : 200 kg de tourteaux et paillettes (aliment du bétail) et 100 litres d'huile de lin (peinture).

LIN OLÉAGINEUX, LIN TEXTILE : NE PAS CONFONDRE !

La culture du lin oléagineux est différente du lin textile et les variétés sont spécifiques. Le lin oléagineux ne nécessite pas les conditions spécifiques du rouissage et peut ainsi être cultivé partout en France métropolitaine.

Les débouchés pour l'huile du lin oléagineux sont d'abord industriels : peintures, savons, détergents, lubrifiants spéciaux, revêtements de sol... Les résidus de la trituration, les tourteaux, sont utilisés en alimentation animale. En raison de son profil lipidique particulier, le lin est reconnu pour ses effets bénéfiques. Il contient des acides gras poly-insaturés (Oméga 3) et son intégration dans l'alimentation animale présente un intérêt nutritionnel.

Ces dernières années, les surfaces françaises de lin oléagineux semblent se stabiliser, 29 580 hectares ont été cultivés en 2022. Le lin oléagineux est très peu cultivé en Normandie (440 hectares en 2022).

Les faits marquants de 2023

En lin de printemps, la récolte de 2023 est décevante. Les semis ont été tardifs et la croissance marquée par une longue période sans pluie, amenant à des lins beaucoup plus courts et moins riches en fibres, certains étant même non récoltables. Le rouissage a toutefois été correct.

Cette année, le lin d'hiver, avec un cycle de production plus précoce dans des conditions optimales, a connu de biens meilleurs rendements que le lin de printemps. Cela joue en faveur de son développement, déjà marqué ces dernières années.

Le contexte reste plutôt porteur, avec un marché demandeur en fibres naturelles. L'offre limitée devrait maintenir le marché dans ces niveaux tendus.



© A. Lemerçier

Chiffres clés

- 74 420 hectare de lin textile en Normandie en 2022
- 61 % de la production française
- 19 usines de teillage et 1 filature répartis dans 3 départements
- Une part de lin textile d'hiver en forte progression
- 440 hectares de lin oléagineux



La filière lin fibre biologique est émergente en Normandie. Les surfaces cultivées atteignent 369 hectares (bio + conversion) en 2022.

Plusieurs entreprises de teillage du lin sont certifiées Global Organic Textile Standard pour la fibre de lin bio en Normandie.

La graine de lin bio, fortement demandée, est aussi bien valorisée.